REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-
PRESIDENCE DU CONSEIL PRESIDENTIEL
-:-
GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL
-:-

DECRET N° 70- 334 /CP/CH.

du 18 Décembre 1970

portant nomination et promotion à titre exceptionnel, dans l'Ordre National du Dahomey -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
Grand Maître des Ordres Nationaux,

VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;

VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil Présidentiel ;

VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°s 60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret N°70-81/CP du 7 Mai 1970 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Sur proposition du Haut Commissaire à l'Intérieur et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.- Est nommé et promu, à titre exceptionnel, dans l'Ordre National du Dahomey au grade d'OFFICIER, pour prendre rang du 19 Décembre 1970 :

Monseigneur Vincent M E N S A H
Evêque de PORTO-NOVO - Département de l'Ouémé

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 18 Décembre 1970

H. M A G A

Par le Président du Conseil Présidentiel
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.

M.S.COULIBALY

AMPLIATIONS :

PCP	6	CES	5	GDE CHANCEL.	15		
JORD	1	SGM	1	INTERESSE	1		
IAA	1	DEP	1	MINISTERES	11		
SGPRA	1	D.ST.	1	DGAJL 2	CS 2	DN 1	SGG 4